

LA COMMUNE DE LA RAVOIRE LANCE UN APPEL A CANDIDATURE POUR CREER LE CAFE ASSOCIATIF DE LA MAISON DE FEJAZ



CONTEXTE ET OBJET DE L'APPEL A CANDIDATURE

Le contexte actuel renforce le besoin des citoyens d'être plus et mieux écoutés et de participer à l'élaboration des projets de politiques publiques pour rester acteur dans leur environnement de vie. Plus d'échanges, de respect face aux incertitudes sociétales (environnementales, économiques, sociales) sont les souhaits que la population exprime.

En ce sens la commune s'engage dans une démarche de redynamisation de ses quartiers et notamment celui de Féjaz où plus de 2800 habitants vivent aujourd'hui.

La nouvelle équipe municipale souhaite faire de la mairie annexe située place des Fées, une maison de quartier, nommée « **Maison de Féjaz** » et créer un lieu nouveau permettant de redéployer les services publics du centre-ville et de proposer un espace de vie social alliant la convivialité à l'accompagnement des démarches administratives.

La commune lance aujourd'hui un appel à candidature pour animer un espace café rencontre au sein de la Maison de Féjaz

La méthode de projet est basée sur la co-construction avec les différents acteurs et partenaires. Une première étape de concertation se met en place actuellement avec les habitants, (sondages, enquêtes, boîte à idées et mur d'expression). Ralenti par la crise sanitaire ce moment décisif d'appropriation se déploiera également à travers des groupes d'expression citoyenne.

Parallèlement la commune a travaillé avec les services du Département, de Grand Chambéry, de la CAF afin de fédérer les acteurs des services au public autour d'actions innovantes permettant d'améliorer l'accessibilité des services au public sur l'ensemble de la commune. Développer l'accompagnement au numérique, réinvestir un quartier en veille active, soutenir la parentalité sont autant d'axes que ces partenaires nous permettent de développer aujourd'hui pour demain.

CONTINUONS AVEC UN TOUR D'HORIZON INDISPENSABLE A UNE BONNE DEFINITION DU CADRE DU PROJET...

L'HISTORIQUE DU QUARTIER ET DE LA MAIRIE ANNEXE

Le quartier de Féjaz est éloigné du centre-ville de La Ravoire et est séparé physiquement de celui-ci par la Route Départementale 1006.

C'est un quartier « Politique de la Ville » classé en zone de « veille active » où les habitants ont un sentiment d'isolement teinté d'insécurité.

Il représente un bassin de vie de 2800 habitants (2729 en 2014 selon INSEE) soit environ 30% de la population communale avec un pourcentage élevé de familles monoparentales (23%), une population vieillissante, le plus gros pourcentage de couples sans enfants de la commune (42 %) et une présence plus importante d'employés et d'ouvriers plutôt que de cadres et de professions intermédiaires sur la commune.

La mairie de quartier a été inaugurée en 1998 puis agrandie en 2004 comprenant un ensemble de salles et bureaux se déclinant sur 360m². Ce projet n'a pas donné satisfaction du fait d'une faible fréquentation et s'est retrouvé en déclin.

Les services petite enfance à travers le Relais Assistantes Maternelles et le Lieu d'Accueil Enfants Parents ont maintenu une activité pérenne ces 10 dernières années. Le CCAS, le SIVU jeunesse ont également poursuivi des permanences de proximité qui ont à travers les années maintenus un lien de dialogue avec les habitants.

Les salles Mélusine et Flora servent également à la tenue d'assemblée générale et aux rencontres du club œnologie de l'association des familles.

RENDEZ-VOUS ICI >



The map shows the location of the 'Les Elfes' building (marked with a red pin) at Place aux Fées, 2 place aux Fées, 73490 La Ravoire. The map also shows the 'Mairie' (marked with a black pin) at Rondor Av. de Chambéry. Other streets shown include Saint Alban Leysse, Leysse, Rue Louis Pasteur, Route de Barby, Chambéry, Carrefour de la Trousse, Barby, Féjaz, Rondor Av. de Chambéry, and Challes-les-Eaux.

**QUARTIER DE FÉJAZ,
IMMEUBLE «LES ELFES»**

📍 Mairie de quartier
2 place aux Fées
73490 La Ravoire

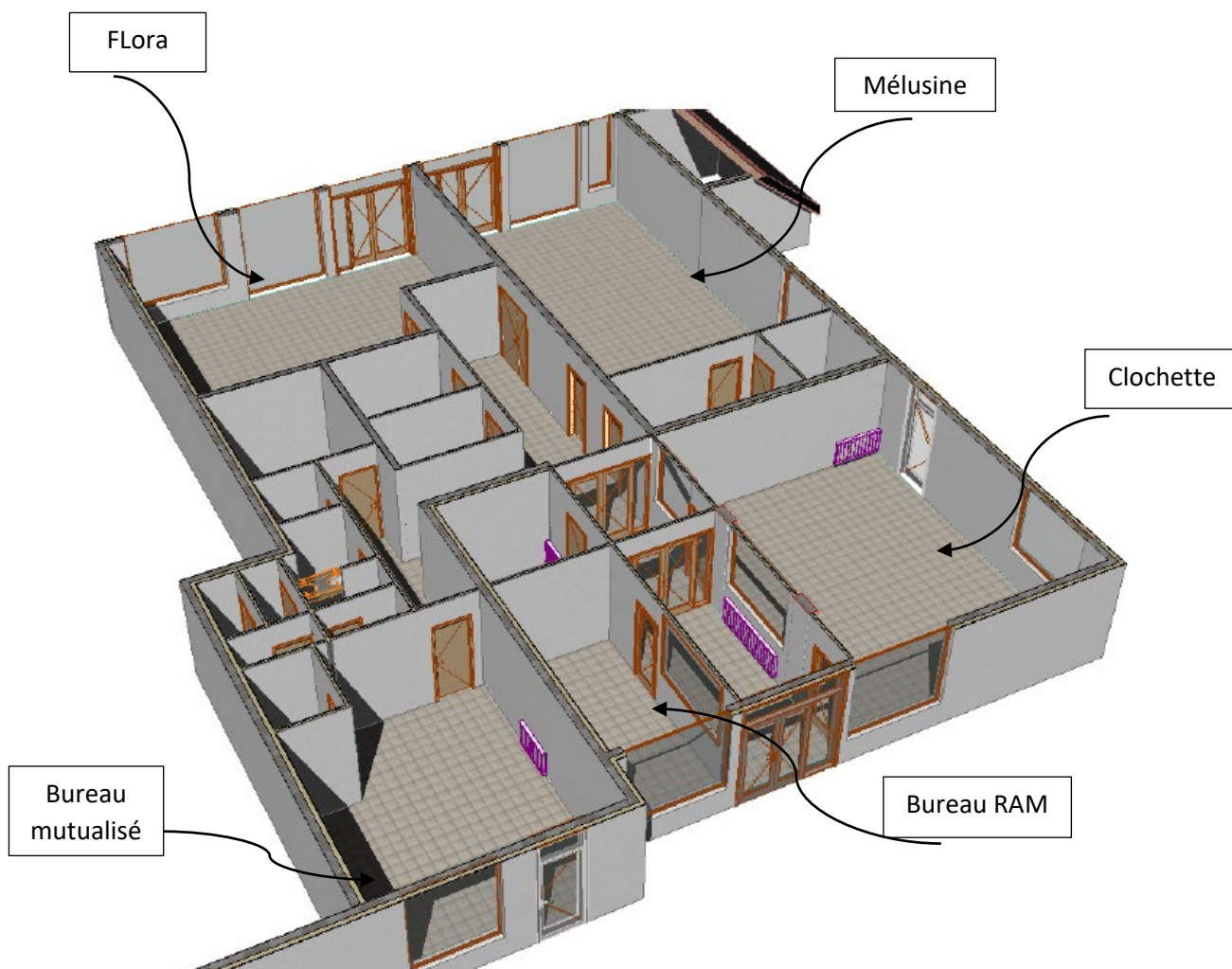
☎ 04 79 72 61 09
(Les jours de permanences)

 **LA MAISON
DE
FÉJAZ**
C'EST VOTRE MAISON !

LE PLAN DE SITUATION

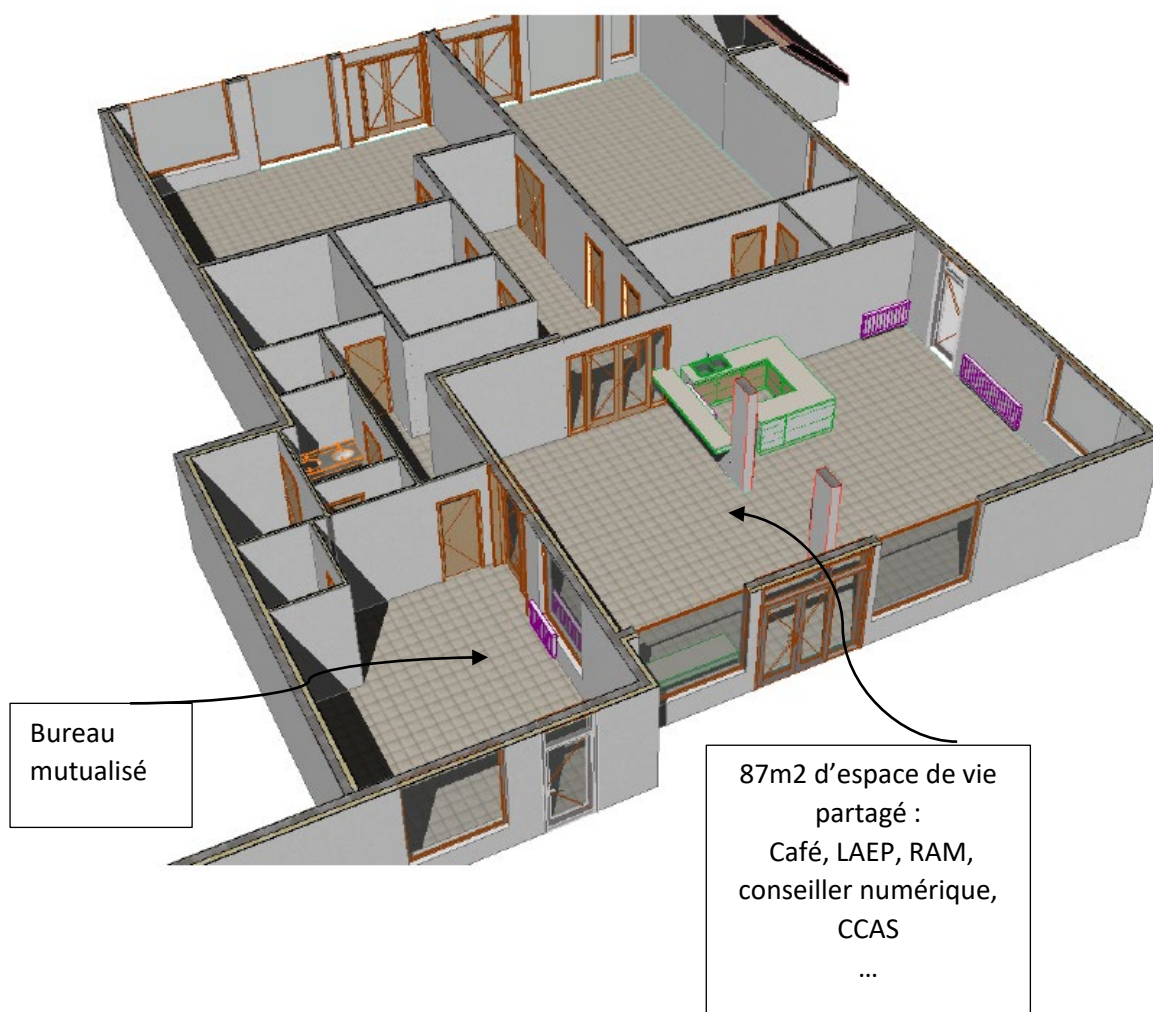
ETAT ACTUEL

- Les salles Flora et Mélusine dédiées aux animations de 56 et 72m²
- Un bureau d'accueil général mutualisé par les services de la commune, 27m²
- Un bureau pour le Relais Assistantes Maternelles
- La salle d'animation petite enfance : Clochette



La rénovation des lieux permet d'envisager une ouverture des lieux avec le décroissement de la salle clochette et du bureau du RAM. Ce choix est induit par le positionnement des salles et la nécessité d'être visible par tous depuis la rue et la place des Fées.

TRAVAUX ENVISAGES



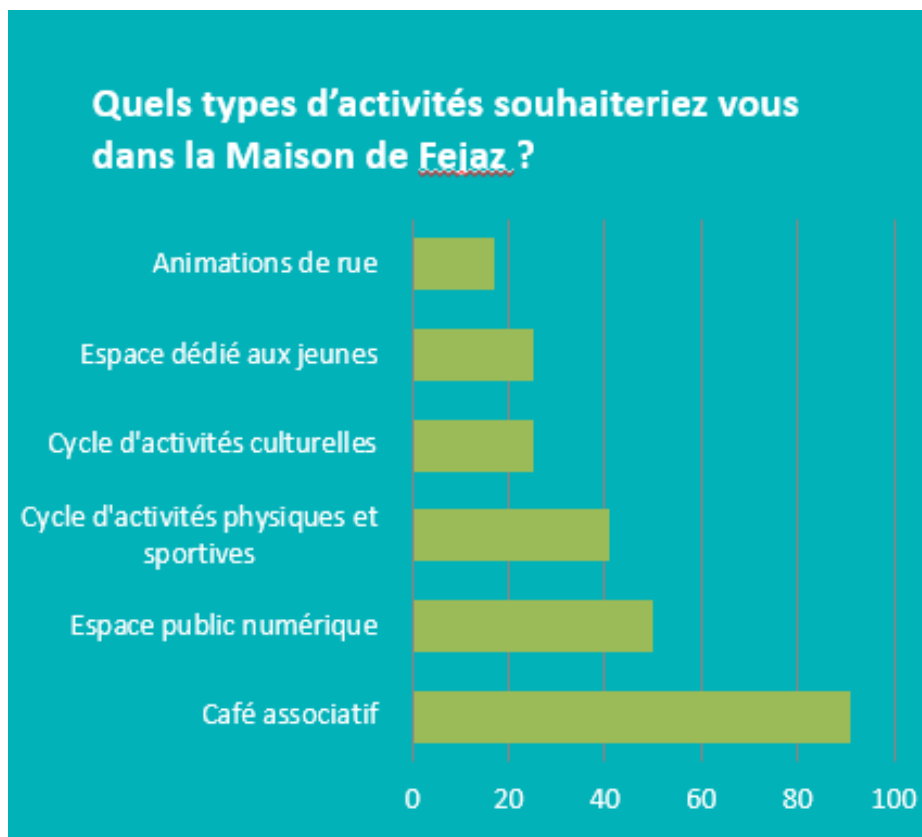
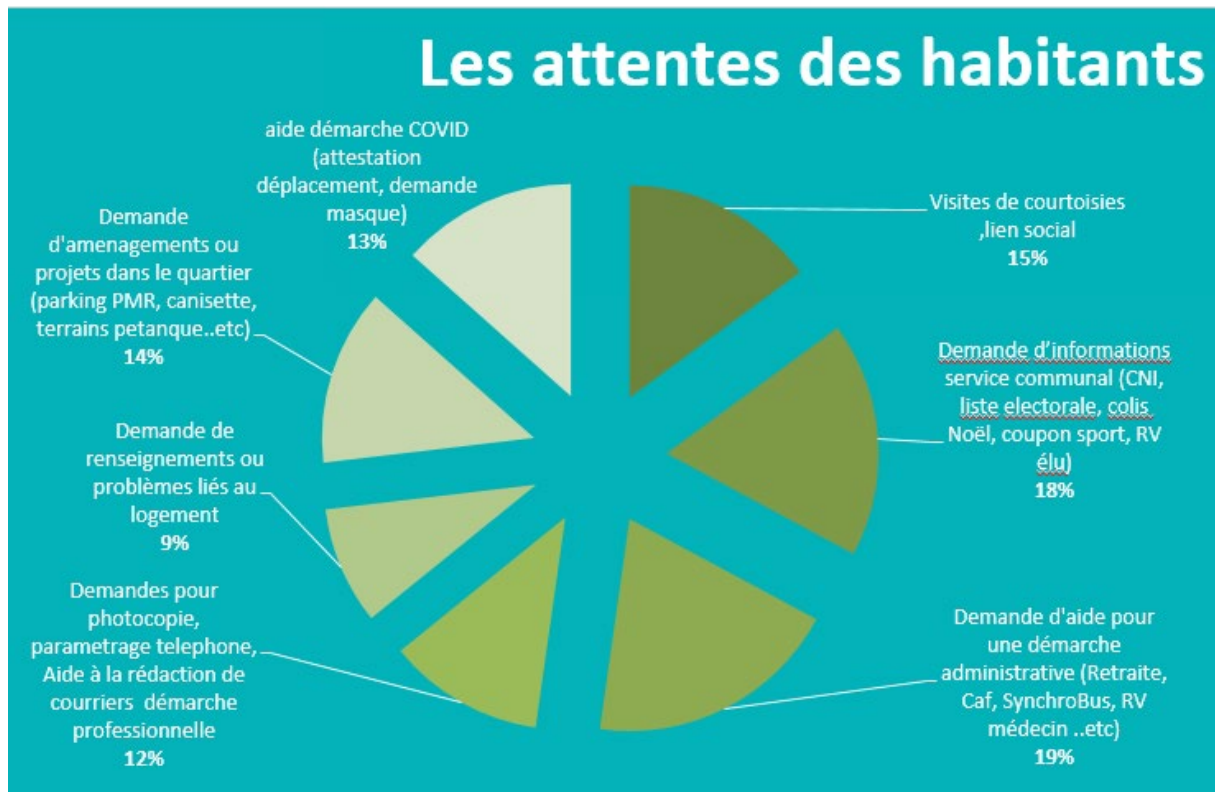
PRÉ-DIAGNOSTIC DU QUARTIER

DES BESOINS IDENTIFIÉS

Les habitants du quartier éprouvent le besoin d'un lieu où la vie citoyenne puisse s'exprimer : convivialité, échanges, rencontre intergénérationnelle....

En effet, ce quartier est relativement éloigné du centre-ville de La Ravoire. Les personnes âgées se sentent souvent isolées, elles recherchent souvent un lieu de rencontre, d'échange, d'accompagnement et d'animation, un lieu où partager mais où elles pourraient aussi apporter leur expérience, savoir-faire et disponibilité.

Les jeunes du quartier pourraient aussi être davantage acteurs, mais surtout pouvoir bénéficier d'un espace de rencontre qui leur fait défaut. Le quartier Féjaz a besoin de vivre et de respirer. Trop peu de rencontres entre milieux sociaux et entre générations ont lieu, faute d'espace dédié à la rencontre et à la convivialité, alors que la population est en demande, la mise en place et l'animation d'un café associatif à Féjaz apparaît comme une véritable opportunité de répondre à ces besoins.



Ce pré-diagnostic, même s'il fait ressortir des éléments essentiels tels que le besoin de lien social et d'aide dans les démarches administratives, n'a pas la prétention d'être exhaustif.

En préparation de l'ouverture de la Maison de Féjaz, il conviendra d'organiser un diagnostic partagé avec l'aide de ses futurs usagers. Ainsi les ressources du territoire, des personnes qui l'habitent et des acteurs locaux (associations, professionnels, services publics) seront répertoriées de manière exhaustive. Grâce à cette démarche participative, de nouvelles attentes pourront être exprimées par les protagonistes, et des activités pourront ainsi être adaptées ou organisées pour y répondre.

UN PROJET AUX MULTIPLES FACETTES

La Maison de Féjaz est un lieu central qui s'avère pertinent pour implanter un café associatif participant à la revitalisation du quartier en augmentant son attrait. Fort de ces différents constats, ce lieu devra avoir des vocations multiples, être ouvert et participatif, un lieu conçu et animé pour ses habitants, rayonnant vers les communes alentours.

LES ATTENTES DE LA VILLE POUR LE CAFE ASSOCIATIF.

Le Café de la Maison de Féjaz devra animer la vie locale par le développement et la coordination des missions suivantes :

- Être un lieu de rencontre et de convivialité qui pourra assurer une présence d'au moins 3 ½ journée minimum par semaine aux horaires le plus appropriés aux besoins de la population (en matinée au moment de la dépose des enfants à l'école, en milieu d'après-midi pour un temps de retrouvaille). Des animations ponctuelles en concertation avec la population hors des horaires habituels devront être encouragées
- Créer un lieu citoyen et participatif, ouvert sur le quartier et la ville, auquel chaque habitant peut prendre part à sa manière et selon son envie.
- Aménager le lieu fixe en collaboration avec les habitants et les partenaires
- Servir des boissons accompagnées d'une mini-restauration (produits prioritairement issus de l'agriculture biologique et des circuits courts, respectueux de l'environnement).
- Proposer des animations avec et pour les habitants (activités culturelles, sociales, conviviales, intergénérationnelles, cocreatives)
- Accompagner ou soutenir des initiatives visant à l'animation du territoire, la création de lien social, l'amélioration du cadre de vie, la promotion de l'éducation populaire, le développement d'une citoyenneté active, éco-responsable et sensible aux enjeux environnementaux ;
- Mise en place d'ateliers spécifiques (art floral, couture, groupes de paroles...) temps d'animations pour toutes générations dans un esprit de découverte et de bonne humeur.
- Contribuer activement avec les autres habitants de la Maison de Féjaz à l'Accueil, l'orientation et l'accompagnement des nouveaux venus ou des adhérents vers les activités du lieu (services administratifs, service de médiation numérique...).

Le lieu devra être un lieu collectif, au service de la population. Il lui permet d'échanger et de se rencontrer, de participer à des animations et de réaliser des projets. Pour accompagner le porteur de projet, le règlement de l'occupation des locaux sera cadré par une convention de mise à disposition d'un local public.

LA GOUVERNANCE, LE FONCTIONNEMENT

L'espace de la Maison de Féjaz sera géré par la commune, le café associatif devra intervenir sur le projet d'espace de convivialité et de vie sociale, en lien avec les différents services qui seront physiquement présents selon les besoins exprimés des habitants : petite enfance, état-civil, CCAS, police municipale, médiation numérique et urbanisme principalement...

ESPACE ET EQUIPEMENTS MIS A DISPOSITION :

Afin d'assurer l'exploitation du lieu, sera mis à disposition du bénéficiaire :

- Un espace intérieur de 87 m²
Un espace de stockage
- Une terrasse extérieure située sur le domaine public

Il est entendu que ces espaces ne sont pas mis à l'usage exclusif de l'exploitant mais devront être partagés avec les autres activités existantes dans la Maison de Féjaz.

Le bénéficiaire sera tenu de respecter et de maintenir en bon état d'entretien les espaces et équipements mis à disposition. Il devra se conformer pour sa partie aux prescriptions en matière de sécurité correspondant au classement de l'établissement au titre des établissements recevant du public (ERP). Les conditions d'utilisations du lieu et de mise à disposition seront consignées dans une convention dédiée.

Au niveau du bar, les équipements professionnels suivants seront mis à disposition du bénéficiaire de l'appel à candidature tel que :

- 1 évier
- 1 bar
- 1 poste de réchauffe
- 1 lave verre ou petit lave-vaisselle
- 1 machine à café et boissons chaudes
- 1 frigo

Les mobiliers suivants seront également fournis :

- Tables,
- Chaises,
- Canapés,
- Mobilier petite enfance et jeux

L'aménagement des espaces mis à disposition ne devra pas dénaturer l'esprit de la Maison de Féjaz et sera travaillé en concertation avec la Ville.

Participation bénévole :

Dans tous les cas et quel que soit l'action déployée dans le lieu, l'activité devra reposer sur un **socle solide de bénévoles**, qui feront vivre le lieu.

Les usagers, occasionnels ou récurrents, devront obligatoirement être adhérents de la structure dont l'adhésion annuelle devra être symbolique. L'adhésion doit permettre aux usagers de bénéficier des différents services gratuits ou payants proposés par la structure, mais aussi de pouvoir participer aux instances de gouvernance. Ces adhérents représentent également un relais de communication important pour la fréquentation du lieu. Dans tous les cas, le café associatif devra reposer sur une gestion participative, démocratique, transparente et ouverte, socle indispensable pour garantir le sérieux, la crédibilité, la conformité aux attentes et la pérennité de l'activité du lieu.

FINANCEMENT :

Les activités devront financées par les adhésions, la vente des produits du café, les subventions des partenaires publics et privés, les dons. La participation de la Ville de Ravoire ne pourra pas excéder la somme de 10 000€ euros par an.

GOUVERNANCE :

Un comité de pilotage sera constitué afin de suivre l'activité de la Maison de Féjaz. Il se réunira trimestriellement et sera composé de :

- un élu de la Ravoire
- un représentant de l'association soumettante
- un représentant du comité de quartier
- un référent technique de la commune de La Ravoire

Ce comité de Pilotage aura pour objectif de :

- Suivre la gestion du lieu et assurer la cohérence des activités proposées au sein de la Maison de Féjaz
- Suivre l'exploitation financière du café associatif
- Valider la programmation, des animations et la communication
- Valider les orientations des projets

L'appel à candidature s'adresse à un maître d'œuvre du tissu associatif local.

Pour être retenue, La candidature doit être déposée par une association déjà existante au démarrage du projet et en charge d'animation de lieux concourant au maintien du dialogue citoyen.

Les documents à fournir sont les suivants :

1. Une lettre de candidature répondant à l'appel à projets (signée par la personne habilitée à engager l'association)
2. Une proposition de concept détaillée incluant les modalités d'intervention, programme d'animations, profils de postes à recruter, organisation interne, propositions d'horaires d'ouverture...
3. Un compte d'exploitation prévisionnel sur 3 ans incluant les moyens dédiés en personnel
4. Une présentation du mode de gestion choisi

Les critères de sélection du candidat seront les suivants :

- Le concept proposé pour le bar associatif (projet, mode de gestion retenu, originalité des animations, amplitude. etc.)
- Le savoir-faire et la motivation du candidat
- Le prix, la qualité et la diversité des produits proposés
- La cohérence du compte d'exploitation prévisionnel

CADRE ADMINISTRATIF

L'accord entre la mairie de La Ravoire et le café associatif comprendra les attentes et les actions de chacun. Il fera l'objet d'une convention de partenariat pour la mise à disposition des locaux à titre gracieux, ainsi que d'un contrat d'objectifs pour l'année 2021.

La date d'ouverture souhaitée est fixée du 1^{er} septembre au 30 décembre 2021.

La date de remise des propositions pour la phase expérimentale est fixée au 30 juin 2021